



# Le comité Départemental de la Manche de Tir à l'Arc et l'Arc Club Saint-Lois vous invitent au championnat de la Manche par équipes de club Dimanche 21 janvier 2024

## Horaires et informations

Ouverture du greffe : 9h00 avec inspection du matériel au greffe

Début de l'échauffement : 9h30

Début des tirs comptés : 10h15

Début des duels 1h après la fin des qualifications

Les tirs se dérouleront en ABCD en 2 vagues avec 4 équipes par paillons et comptage des points à chaque vague. Tir à 18m

Les qualifications se déroulent en 10 volées de 3x2 flèches.

Les équipes sont composées de 3 à 4 archers.

Toutes les équipes sont sur trispot vertical de 40 sauf les équipes jeunes sur trispot vertical de 60

Les duels se déroulent en poules.

Ce concours aura lieu dans le gymnase d'Agneaux qui a l'appréciable avantage d'être chauffé

## Tarifs et inscriptions

21€ par équipe

[greffe@arcclubsaintlois.fr](mailto:greffe@arcclubsaintlois.fr)

**40 équipes maximum**

## Catégories reconnues

- Équipe jeunes U13 U15(mixité possible)
- Équipe U18 U21classique (mixité possible)
- Équipe Classique (mixité possible)
- Équipe Classique Féminine
- Équipe Arcs nus (mixité possible)
- Équipe Arcs à poulies (mixité possible)

Règlement complet modifié en décembre 2023 présent sur le site du CD50,  
—> Gestion Sportive/Règlement compétitions CD50

## Informations complémentaires

Licence 2024 avec photo à présenter au greffe ou suivant dernière réglementation FFTA.

Tenue de sport ou de club souhaitée. Jean autre que blanc et chaussures de ville strictement interdits.

## Arbitre responsable

Hugues Chrétien

Restauration sur place : Buvette, sandwichs, **galettes et crêpes**





# Le comité Départemental de la Manche de Tir à l'Arc et l'Arc Club Saint-Lois vous invitent au championnat de la Manche par équipes de club Dimanche 21 janvier 2024

## Horaires et informations

Ouverture du greffe : 9h00 avec inspection du matériel au greffe

Début de l'échauffement : 9h30

Début des tirs comptés : 10h15

Début des duels 1h après la fin des qualifications

Les tirs se dérouleront en ABCD en 2 vagues avec 4 équipes par paillons et comptage des points à chaque vague. Tir à 18m

Les qualifications se déroulent en 10 volées de 3x2 flèches.

Les équipes sont composées de 3 à 4 archers.

Toutes les équipes sont sur trispot vertical de 40 sauf les équipes jeunes sur trispot vertical de 60

Les duels se déroulent en poules.



## Tarifs et inscriptions

21€ par équipe

greffe@arcclubsaintlois.fr

**40 équipes maximum**

## Catégories reconnues

- > Équipe jeunes U13 U15 (mixité possible)
- > Équipe U18 U21 classique (mixité possible)
- > Équipe Classique (mixité possible)
- > Équipe Classique Féminine
- > Équipe Arcs nus (mixité possible)
- > Équipe Arcs à poulies (mixité possible)

**Règlement complet modifié en décembre 2023 présent sur le site du CD50,  
—> Gestion Sportive/Règlement compétitions CD50**

## Informations complémentaires

**Licence 2024 avec photo à présenter au greffe ou suivant dernière réglementation FFTA.**

**Tenue de sport ou de club souhaitée. Jean autre que blanc et chaussures de ville strictement interdits.**

## Arbitre responsable

Hugues Chrétien

Restauration sur place : Buvette, sandwichs





# Championnat de la Manche par équipe de club 21 janvier 2024

Club : ..... Responsable : ..... N° de téléphone : .....

**Inscriptions jusqu'au 16 janvier 2024. Faites les par mail svp.**

Nom Prénom		N°Licence		Nom Prénom		N°Licence		Nom Prénom		N°Licence	
Jeunes U13 U15				Classiques				Arcs nus			
U18 U21 classiques				Classiques féminines				Arcs à poulies			



# Plan d'accès, coordonnées GPS

49°07'00.7"N 1°07'09.4"W    Complexe sportif d'Agneaux (à côté du Velodrome))

